



COMPTE RENDU du CHSCT DU 21 Avril 2017

Le second CHSCT de l'exercice 2017 a été présidé par le suppléant de notre Directeur et Président du CHSCT.

L'ordre du jour était consacré à la restructuration du SFACT et à l'expérimentation de l'accueil sur rendez-vous.

Nous ne pouvons que regretter le fait que cet ordre du jour n'ait pas été tenu en totalité, car Solidaires, adoubé par la Direction, a demandé (et obtenu bien que la majorité des représentants des personnels soit contre) le report de la 1ère partie à une date ultérieure.

Pour le 2nd point, nous avons eu droit à une présentation détaillée des « bienfaits » de l'accueil sur RDV (qui sera géré par l'application APRDV) dont l'expérimentation va être déployée dans les sites suivants :

- Lunel, Sète : SIE et SIP*
- Pézenas, Lodève : SIP*
- Montpellier Le Millénaire : les 2 SIE*

Cette expérimentation a déjà eu lieu dans le Val de Marne et l'Aube et il a été constaté, d'après la direction, 33 % de baisse de fréquentation en SIE et 22 % en SIP.

Dans l'Hérault, celle-ci va être mise en œuvre dans des sites où les conditions, toujours d'après notre direction, sont réunies et où les agents seraient demandeurs (!?)...

Le but avoué est donc d'inciter l'usager à prendre rendez-vous, soit par téléphone, soit sur Internet.

Les centres de contact et le CPS ne prendront pas les RDV pour le moment.

À notre question sur le niveau de satisfaction des usagers et des personnels déjà testés, la réponse a été que les retours étaient globalement favorables : peu d'attente pour les redevables et moins de stress pour nos collègues, qui peuvent préparer leurs dossiers en amont.

On nous a précisé que cette nouvelle situation était réversible : cette campagne a lieu durant 6 ou 7 mois, et nous allons nous rendre sur certains sites avant un point d'étape au cours d'un CHSCT : à suivre !

Nous avons également demandé quelle procédure était prévue concernant la sécurité des services du courrier dans le cadre de la « posture vigie-pirate » : la réponse nous sera apportée ultérieurement...

.....

Le prochain CHSCT se tiendra le mardi 23 mai.

D'ici là, n'hésitez pas à annoter les cahiers CHSCT, ou à faire remonter vos remarques et avis sur vos conditions de travail auprès de vos représentants CGT au CHSCT !

**par mail sur cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr
sur notre page facebook **CGT Finances Publiques 34**
ou sur notre site local <http://www.dgfip.cgt.fr/34/>**